

## **Travail conjoint de Charm el-Cheikh sur la mise en œuvre de l'action climatique dans le domaine de l'agriculture et de la sécurité alimentaire**

Le Canada a le plaisir de présenter ses vues sur les éléments du travail conjoint mentionnés aux paragraphes 14-15 de la décision -/CP.27, y compris les vues sur les thèmes des ateliers mentionnés au paragraphe 15(b), pour examen par les organes subsidiaires à leur cinquante-huitième session (juin 2023).

Les vues soumises à ce stade porteront spécifiquement sur les thèmes des futurs ateliers, conformément à l'alinéa b) du paragraphe 15.

*15(b) Organiser des ateliers de session en format hybride, facilitant la participation à la fois virtuelle et en personne, sur des sujets convenus liés à l'agriculture et à la sécurité alimentaire lors des premières sessions ordinaires des organes subsidiaires chaque année et inviter des représentants des organes constitués au titre de la Convention, des entités chargées du fonctionnement du Mécanisme financier, du Fonds d'adaptation, du Fonds pour les pays les moins avancés et du Fonds spécial pour les changements climatiques, ainsi que des observateurs auprès de ces entités ;*

Afin de s'appuyer sur les thèmes des ateliers précédents, en tenant compte des objectifs du paragraphe 14(a), en particulier la promotion d'une approche holistique pour traiter les questions liées à l'agriculture et à la sécurité alimentaire, les thèmes des ateliers de session du nouveau travail conjoint pourraient inclure :

- Comprendre le rôle des solutions fondées sur la nature pour atténuer les changements climatiques dans différentes régions : avantages pour l'agriculture et la sécurité alimentaire, incluant l'adaptation aux changements climatiques ; avantages de l'agriculture pour l'environnement et la biodiversité ; importance du contexte local
- Identifier les principes et les approches pour les mesures, rapports et vérification (MRV) holistiques pour l'agriculture et la sécurité alimentaire, dans le contexte du changement climatique : approches pour la mesure, la déclaration et la vérification des émissions de GES, l'adaptation au changement climatique et la sécurité alimentaire, ainsi que la prise en compte de l'équivalence et de la compatibilité internationale
- Inclusivité dans l'action climatique pour l'agriculture et la sécurité alimentaire : amélioration de l'inclusion des groupes sous-représentés dans les systèmes agricoles (par exemple, les femmes, les peuples autochtones, les jeunes), afin d'améliorer la durabilité et la résilience aux changements climatiques, y compris la sécurité alimentaire
- Le Canada propose de discuter et faire avancer la mise en œuvre de ces approches systémiques pour réaliser des progrès substantiels en matière d'atténuation du changement climatique et soutenir une agriculture et des systèmes alimentaires durables et résilients, qui s'adaptent au changement climatique et assurent la sécurité alimentaire. À ce titre, le Canada est prêt à appuyer et à contribuer à cet important effort collectif.